

Les travaux débuteront le 15 septembre pour une durée de 3 mois et demi

Dans le cadre de son plan pluriannuel d'investissements, la Municipalité va procéder à la réfection de la rue de Ferrières.

Les travaux débuteront le 15 septembre pour une durée prévisionnelle de 3 mois et demi.

Le stationnement et la circulation seront interdits, du lundi au vendredi de 8h à 18h, à tous les véhicules, rue de Ferrières pendant toute la durée des travaux.

Le stationnement sera interdit sur 2 places de stationnement à l'angle de la rue d'Ozoir au niveau du 37 rue de Ferrières, pendant toute la durée du chantier, pour l'installation de la base vie de l'entreprise en charge des travaux.

Les accès seront rendus aux riverains par l'entreprise en fin de journées et les week-ends.

La circulation des piétons sera maintenue et sécurisée pendant toute la durée des travaux.

La collecte des ordures ménagères ne sera pas impactée.

Une déviation sera mise en place par les avenues de la République, de l'Avenir, du Général De Gaulle, la rue de l'Est, la place Auribault et l'avenue du duc de Dantzig dans un sens et par la rue de Noisiel et l'avenue du duc de Dantzig dans l'autre sens et ce pendant toute la durée du chantier.

URL de la source (modifié le 04/09/2025 - 16:56): <https://www.pontault-combault.fr/mairie/amenagements-travaux-en-ville/refection-de-la-chaussee-rue-de-ferrieres>